Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 16 (1986)

Heft: 3

Artikel: Fédération romande des fédérations ou associations de clubs d'aînés : pour ou contre l'adhésion de la Suisse à l'ONU

Autor: Maillard, H.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-829452

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Fédération Romande des Fédérations ou Associations de Clubs d'Aînés

Pour ou contre l'adhésion de la Suisse à l'ONU

Tel était le thème de la journée du 29 janvier dernier organisée par la Fédération romande des fédérations ou associations de clubs d'aînés (FRFCA).

Conformément à l'un de ses buts qui consiste à «rechercher des informations pour permettre une prise de position face à tous les problèmes économiques et politiques touchant à la vie sociale», la FRFCA a mis sur pied cette journée afin de permettre à ses membres de se prononcer en connaissance de cause lors de la votation du 16 mars prochain.

Après une visite de l'ONU, le matin, les membres de la FRFCA ont été invités, l'après-midi, à participer à un débat contradictoire entre M. Guy-Olivier Segond, conseiller administratif de la Ville de Genève, et M. Michel Wursten, chef d'achat de l'entreprise Firmenich et membre du bureau exécutif genevois contre l'adhésion de la Suisse à l'ONU.

Conduit par M. Jean-Claude Gigon, animateur et producteur à la Radio suisse romande, le débat a été ouvert par le président de la FRFCA, M. Louis Décorvet.

Après avoir souhaité, de la part des autorités genevoises, la bienvenue aux membres de la FRFCA, M. Segond a développé ses arguments pour soutenir l'adhésion de la Suisse à l'ONU.

Il a tout d'abord rappelé les origines de l'ONU et son évolution jusqu'à nos jours et affirmé la nécessité de la présence de la Suisse afin qu'elle puisse participer à part entière aux rencontres de l'ONU où se débattent les problèmes mondiaux. Cela en soulignant la dévalorisation du statut d'observateur qu'a actuellement la Suisse.

Il a ensuite exposé les raisons pour lesquelles il est important que notre pays soit présent à l'ONU, soit: pour soutenir le maintien de la paix, le sens de la négociation, les relations fondées sur des règles juridiques, l'aide aux plus défavorisés de notre planète. Notre petit pays, représentant la 12e puissance commerciale mondiale et la 3e puissance financière, est concerné par plusieurs problèmes traités à l'ONU comme, par exemple: l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. En outre, la neutralité étant l'interdiction de toute alliance militaire, elle n'empêche pas d'avoir une identité, des opinions, des intérêts.

L'orateur termina en mentionnant l'apport financier que représente pour l'économie suisse et genevoise l'installation des organisations internationales dans notre pays et en disant que notre adhésion à l'ONU représente un acte de solidarité mondiale.

M. Michel Wursten, à son tour, a démontré en quatre points l'opinion du comité genevois contre l'adhésion de la Suisse à l'ONU:

1. l'abandon de notre neutralité si nous devions respecter les décisions de l'ONU, par exemple: octroyer un droit de passage des armées à travers notre pays;

2. la perte de notre crédibilité: en prenant position par rapport aux autres pays, la Suisse pourrait s'attirer des inimitiés alors que notre stabilité actuelle nous rend crédibles dans le monde;

3. les contraintes que pourrait rencontrer la Croix-Rouge internationale dans son travail humanitaire à travers le monde suite à notre adhésion;

4. l'impossibilité pour un pays de se retirer de l'ONU.

M. Wursten a conclu en disant que la neutralité suisse n'a de valeur qu'en dehors de l'ONU et qu'il n'est point besoin de l'ONU pour exprimer notre solidarité et pour rester attentifs, disponibles et efficaces. «Notre adhésion à cet organisme soutiendrait uniquement les ambitions politiques de certains», conclut-il.

C'est par un débat animé que s'est terminée cette journée.

Bravo à la FRFCA pour son travail d'information!

H. Maillard

Un si joli poème...

De Mme Y. Crot, 1522 Curtilles.

Un grand merci pour votre journal que je lis avec plaisir. Lors de ma jeunesse j'avais appris une très belle poésie qui commençait par ces lignes:

«Le printemps couronné
de fleurs et de verdure
Semblait par son éclat sourire
à la nature
Le doux chant des oiseaux
saluait son retour
Et les feux du soleil annonçaient
un beau jour».

J'ai oublié les rimes suivantes. Si, par hasard, quelqu'un parmi vos lecteurs connaissait cette belle poésie, je lui serais très reconnaissante de me la faire parvenir. D'avance un grand merci. J'ai 83 ans et suis handicapée.

Réd. – Alors, chers lecteurs, faites appel à votre mémoire!

Anonymes

Nous rappelons à nos lecteurs que la rédaction ne tient aucun compte des lettres envoyées anonymement. Nous rappelons aussi que les correspondants désireux de conserver l'anonymat peuvent le spécifier dans leur lettre. Mais la rédaction refuse de publier quoi que ce soit si la lettre est privée de signature et d'adresse d'expéditeur.

Fidèle dès les débuts

De Mme Olga Grisel, Lausanne.

Meilleurs vœux pour 1986 et merci pour votre belle revue dont j'ai acheté le 1er numéro pour mon mari qui avait alors 74 ans. Hélas, il en aurait 89 aujourd'hui... Je ne voudrais pas être un jour privée de ce beau journal.

Réd. – Merci à Mme Grisel de sa fidélité, qui dure depuis 15 ans, de l'époque où Aînés *était dans sa première année.*

AÎNÉS
renseigne et divertit.
Faites-le connaître autour de vous!